

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LYON CROIX ROUSSE, 2 PLACE DE LA CROIX ROUSSE 69004 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 170 €.

M Philippe Becht, représentant de la société 2PH S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 203 AVENUE ALEXANDER FLEMING 69300 CALUIRE ET CUIRE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M philippe BECHT	271	2 710 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 29 avril 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14


CIC Lyonnaise de Banque
2, Place de la Croix Rousse
69004 LYON
Tél. 04 37 70 39 56 (appel local non surtaxé)
Fax 04 78 30 84 99

